

HORAIRES AMÉNAGÉS COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Les classes à horaires aménagés sont destinées aux collégiens et aux lycéens poursuivant leur scolarité classique, tout en se formant professionnellement aux arts de la scène (chant, danse et théâtre) au sein de l'AICOM.

Les classes à horaires aménagés de l'AlCOM sont destinées aux collégiens et aux lycéens souhaitant continuer leur formation générale scolaire, tout en se formant professionnellement aux arts de la scène : le chant, la danse et le théâtre afin de devenir un artiste complet de comédie musicale. Les matins, les élèves suivent les cours au collège ou au lycée. Les après-midis sont entièrement consacrés à la pratique de la comédie musicale dans les locaux de l'AlCOM. Avec 12 heures de formation par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), le cursus est composé d'une équivalence de chant, danse, théâtre et d'ateliers pluridisciplinaires (chorégraphie chantée, doublage, claquettes...).

À l'image des filières plus classiques, l'AICOM et son équipe répondent à toutes les attentes des étudiants et parents, tant au niveau administratif que personnel (encadrement et suivi).



Depuis la création des Horaires Aménagés, les élèves ont intégré des productions prestigieuses telles que Charlie et la chocolaterie, Émilie Jolie, Jules Verne ou Les Enfoirés.

UN DISPOSITIF QUI FAVORISE L'INCLUSION

Les élèves ne sont pas jugés uniquement sur leurs résultats scolaires mais aussi sur leur progression à l'AICOM, leur implication auprès de leur groupe de travail. Ils se sentent donc valorisés par leur parcours artistique car leur passion et leur travail d'artiste se trouve tout simplement considérés.

De plus, la cohésion du groupe-classe, réunit autour d'un même projet, est une excellente motivation pour chacun des élèves. Ils grandissent ensemble en partageant cette passion commune pour le chant, la danse et le théâtre, et développent ainsi un esprit collectif et de solidarité très fort. L'effet de groupe porte les élèves vers le haut avec un sentiment de solidarité et d'entraide très fort.

COMMENT INTÉGRER NOS CLASSES HORAIRES AMÉNAGÉS ?

Une audition est indispensable afin d'évaluer le niveau de chacun des élèves. Nous souhaitons, grâce à cela, déceler leur potentiel et ainsi savoir jusqu'où notre formation artistique pourra porter ces nouveaux jeunes talents. Un dossier scolaire est à fournir ensuite auprès de l'établissement d'horaires aménagés choisi. La liste de ces établissements est disponible auprès de l'AICOM. En Septembre 2020, les Musical Kids – un groupe formé d'étudiants d'Horaires Aménagés et d'enfants de LA JUNIOR ACADÉMIE, ont rejoint l'émission The Voice Kids dans l'équipe de Patrick Fiori. Une expérience inoubliable !

DURÉE, TARIFS & LIEU DE LA FORMATION

Deux années de formation, de septembre à juin

(hors vacances scolaires zone C)

HORAIRES AMÉNAGÉS: 32 semaines - 360 heures/an - 12 heures/semaine 3 990 €

Les cours ont lieu au Campus AICOM Créteil, 10 rue Albert Einstein, 94100 Créteil chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h.

UNE SEMAINE TYPE EN HA

Exemple de planning type 2021-2022.
Sous réserve de modification

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
15h-16h30	16h30-18H	15h-16h30	16h30-18H	15h-16h30	16h30-18H	15h-16h30	16h30 18H
Chant	Danse	Théâtre	Chant	Harmonie	Danse	Théâtre	Atelier Crétion

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation sera validée uniquement après la validation du respect des prérequis par le candidat. L'inscription peut avoir lieu jusque onze jours avant le démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

La référente handicap est Carole Danan disponible au 01 45 23 33 73.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

01 45 23 33 73 carole.danan@school-of-arts.fr









